

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

19h

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Lydia OEUVRARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUISSANT, Ingrid BERBION, Pierre AUDOUIT, Isabelle LENERAND, Joël GUILLERAY, Sylvie LEFEBVRE, Jean-Julien PETIT, Rebecca BODNAR, Patrick AFCHAIN.

Etaient absents :

Corinne ANDRÉ-BAUCHET (donne pouvoir à M AFCHAIN), Carole VULCAIN.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 février 2021

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 28 février 2021.

En l'absence de question ou de remarque, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 28 février 2021 est approuvé à : 12 voix Pour, 2 abstentions (Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Patrick AFCHAIN).

2. Vote du compte administratif 2020 :

Réuni sous la présidence de Danielle PUISSANT, délibérant sur le compte administratif principal de l'exercice 2020, dressé par Monsieur Christian NEVEU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- **Constata** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-après,
- **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses :	156 232,78€
Recettes :	115 646,91€
Déficit 2019 reporté :	- 54 422,74€
Déficit cumulé :	- 95 008,61€

Section d'investissement

Dépenses :	543 053,48€
Recettes :	748 046,26€
Excédent 2019 reporté :	133 504,66€
Excédent cumulé :	338 497,44€

Sous la présidence de Danielle PUISSANT, **le conseil municipal après en avoir délibéré**, vote le compte administratif 2020 à 12 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET).

3. Vote du compte de gestion 2020 :

Monsieur le Maire expose, en accord avec Monsieur le percepteur, que le compte de gestion est en tout point pareil avec le compte administratif de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2020 à 13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET).

Affectation des résultats 2020 :

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian NEVEU,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de 2020,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement),

Propose d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de financement de la section d'investissement (en ligne 001) :	95 008,61€
Besoin de financement des Restes à réaliser :	141 435,65€
Excédent de fonctionnement du budget d'investissement (en ligne 1068) :	236 444,26€
Excédent de financement de la section de fonctionnement (en ligne 002) :	102 053,18€

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote l'affectation des résultats 13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET).

4. Vote des taux 2021 :

Par la disparition de la dotation issue de la taxe d'habitation, le taux de la taxe foncière (bâti) est modifié par l'Etat. Ce taux intègre dorénavant le taux départemental à celui du taux communal. La commission Budget réunie le mercredi 24 mars propose de reconduire les taux 2020.

Taxe foncière bâti	42,24%
Taxe foncière non bâti	47,93%

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les taux d'imposition 2021.

5. Vote du budget primitif 2021 (par chapitre) :

Monsieur le Maire expose que le projet de budget a été communiqué à la commission budget qui s'est réunie le 24 mars 2021. La commission budget a examiné article par article la section de fonctionnement ainsi que la section d'investissement. Monsieur le Maire propose de procéder au vote chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Il est ainsi procédé au vote :

Section de fonctionnement :

DEPENSES

011 Charges à caractère général	332 506,23€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
012 Charges de personnel	181 300,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
014 Atténuation de produits	2 000,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
023 Virement à la section d'investissement	279 535,95€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
042 Opérations d'ordre entre section	2 000,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
65 Autres charges de gestion courante	107 500,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
66 Charges financières	23 200,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
67 Charges exceptionnelles	200,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	

RECETTES

002 Excédent antérieur reporté	102 053,18€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
70 Produits des services	11 350,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
73 Impôts et taxes	620 790,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
74 Dotations et participations	161 049,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
75 Autres produits de gestion courante	33 000,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	

Section d'investissement

DEPENSES

001 Solde d'exécution d'investissement reporté	95 008,61€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
16 Remboursement d'emprunts	80 000,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
13 Subvention d'investissement	13 175,83€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
21 Immobilisation corporelles	295 535,19€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
23 Immobilisations en cours	382 303,34€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	

RECETTES

021 Virement de la section de fonctionnement	279 535,95€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
040 Opération d'ordre entre section	2 000,00€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
10 Dotations de fonds divers Réserves	248 444,26€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	
13 Subventions d'investissement	336 042,76€
<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET)</i>	

L'état des subventions versées s'établit ainsi :

Article 65736 : Subvention CCAS 10 000€

Article 6574 : Coopérative scolaires 1 500€

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'octroi de ces deux subventions. 13 voix Pour, 2 Abstentions (Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Patrick AFCHAIN, Carole VULCAIN).

6. Groupement de commande pour les transports avec la communauté de commune

La Présidente de la Communauté de Communes des Sablons (CCS), Nathalie RAVIER, propose de lancer un appel d'offre pour que les communes de la CCS puissent bénéficier d'un contrat cadre pour des tarifs négociés pour la location de bus/car. Ces tarifs sont valables pour les sorties scolaires et pour les associations.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** accepte la proposition de la CCS pour bénéficier d'un contrat cadre Transport.

L'ordre du jour étant épuisé et sans questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00.



A Villeneuve les Sablons, le

Le Maire,

C. NEVEU